



FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

Karaté Canada accueille les expressions d'intérêt personnelles ou l'identification d'individus qui sont capables et désireux de servir l'organisation à titre de bénévoles. Il est à noter que le Conseil d'administration de KC est un Conseil de gouvernance et non un Conseil opérationnel. Il se préoccupe de la manière dont KC va de l'avant pour atteindre ses objectifs plutôt que des opérations quotidiennes pour lesquelles le Conseil n'est pas impliqué. Le Conseil d'administration du CC n'est pas un conseil représentatif. En d'autres termes, les membres individuels ne représentent aucun groupe ou secteur. Il s'agit plutôt d'un Conseil stratégique composé de Canadiens passionnés qui possèdent une expertise dans les divers domaines de connaissances nécessaires pour assurer la bonne gestion de KC. Ces domaines comprennent, entre autres, la médecine, l'université, l'éthique, le droit, l'éducation, le sport, l'élaboration de politiques, la gestion d'entreprise et/ou la gestion financière, la comptabilité, le marketing, la philanthropie et la gouvernance. Outre l'expertise, lors de l'examen des candidatures au conseil d'administration et des nominations aux groupes de travail et aux comités, il est également tenu compte de divers autres facteurs tels que le sexe, l'expérience dans le domaine du sport et/ou de l'athlétisme de haut niveau, la culture, les compétences linguistiques, la région de résidence, l'origine ethnique et d'autres facteurs reflétant la diversité canadienne.

Les personnes qui soumettent leur candidature doivent également joindre un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation expliquant les compétences qu'elles pensent apporter au Conseil d'administration de KC et soulignant les domaines d'intérêt particuliers qu'elles peuvent avoir.

Les personnes qui soumettent leur candidature doivent être indépendantes et ne doivent pas avoir de devoir fiduciaire ou d'obligation envers une fédération provinciale ou territoriale de karaté.

Les personnes qui soumettent leur candidature doivent être libres de tout conflit d'intérêt en ce qui a rapport à la capacité de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de Karaté Canada.

Les personnes qui soumettent leur candidature doivent être disposées à devenir signataires et partisans de Sport sans abus, ainsi qu'à suivre des modules de formation sur la gouvernance et la diversité, l'équité et l'inclusion.

**CANDIDAT(E) AU
POSTE DE :**

- Vice Président(e) (mandat d'un an)
- Directeur des athlètes (mandat de trois ans)
- Administateur(trice) non désigné(e) (mandat de trois ans)
- Administateur(trice) non désigné(e) (mandat de trois ans)
- Administateur(trice) non désigné(e) (mandat d'un an)

Veuillez produire
une photo

Nom :	<hr/>		
Adresse :	<hr/>		
Ville :	Province :	<hr/>	
Tél. :	Courriel :	<hr/>	

Signature : _____

Bio / Plateforme (ajouter page(s) additionnelle(s) au besoin) :

Mis(e) en candidature par

Nom : Province : Tél./Courriel : Signature :

Nom : Province : Tél./Courriel : Signature :

Nom : Province : Tél./Courriel : Signature :

Nom : Province : Tél./Courriel : Signature :

Nom : Province : Tél./Courriel : Signature :

Veillez remplir et retourner ce formulaire à Karate Canada par courriel, au plus tard le 18 septembre 2023.

Courriel : ed@karatecanada.org, c.c. : craig.vokey@karatecanada.org .